

INFORMATION TRAVAUX

ANNECY, LE MARDI 4 MARS 2025

RD 1508 - CANTON DE FAVERGES-SEYTHENEX

Commune de Doussard : Aménagement d'une traversée de chaussée et d'un cheminement piéton le long de la RD 1508

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie va entreprendre des travaux d'amélioration et de sécurisation de la circulation piétonne le long de la RD 1508 à proximité du pont Monnet, sur le territoire de la commune de Doussard. Ces derniers comprennent une traversée de chaussée ainsi qu'un cheminement piéton de 250 mètres. Les travaux se dérouleront du 10 mars au 11 avril 2025, sous alternat, durant 5 semaines.

Les travaux vont consister à matérialiser un passage piéton avec un refuge central et des bordures. Ils prévoient également l'aménagement d'un cheminement piéton, depuis la voie verte jusqu'au giratoire de Doussard, en passant par la route de la vieille Eglise. L'opération nécessitera aussi la reprise du réseau d'eaux pluviales, ainsi que la création d'un muret en béton pour protéger le nouveau cheminement piéton.

Les travaux d'aménagement du passage piéton seront réalisés sous circulation alternée par feux tricolores à compter du 10 mars 2025, de 8h à 16h pendant 4 semaines. Les travaux d'aménagement du cheminement piéton n'auront pas d'impact sur la circulation, ces derniers étant réalisés en dehors de la Route Départementale. Leur durée prévisionnelle est de 3 semaines.

Les travaux d'enrobés se feront sur une nuit, sous coupure de route, entre le 31 mars et le 6 avril, en fonction des conditions météorologiques. Un itinéraire de déviation sera mis en place via les RD 181 et 281.

Le montant des travaux s'élève à 178 000 € et est pris en charge à 100% par le Conseil départemental.

Pour toute information complémentaire, consultez le site d'information routière du département <u>www.inforoute74.fr</u>